

CENTRE DE GESTION
DE MAINE ET LOIRE

OBJET : Contrat d'Assurance Groupe

Madame, Monsieur le Maire,
Madame, Monsieur le Président,

Le contrat d'Assurance Groupe souscrit par le Centre de Gestion avec la compagnie SA ACTE-VIE et EUCARE Insurance, via la société YVELIN pour la couverture du Risque Statutaire arrive à échéance le 31 décembre prochain, suite à sa dénonciation par l'assureur.

Le conseil d'administration du Centre de Gestion a engagé une nouvelle consultation, qui m'a conduit à retenir l'offre présentée par les compagnies SIACI SAINT HONORE et GROUPAMA LOIRE BRETAGNE pour les 3 ans à venir.

Veillez trouver le document présentant l'étendue de la couverture et les conditions tarifaires ainsi qu'un projet de délibération et de convention sur notre site internet, rubrique : Menu > Gestion RH > [Contrat d'assurance groupe pour les risques statutaires](#)

Si vous confirmez votre demande de souscription, je vous remercie de bien vouloir **me retourner** (via l'adresse : comptabilite@cdg49.fr) **la convention, une fois l'autorité territoriale dûment autorisée par l'assemblée délibérante à la signer, pour une prise d'effet à compter du 1^{er} janvier 2025**. L'adhésion entraîne, pour la collectivité, l'accord de celle-ci à l'égard de l'ensemble des dispositions contractuelles, aussi, la convention n'est pas sujette à modification. *Les conventions doivent nous être retournées dans les meilleurs délais et au plus tard avant le 28 février 2025.*

Il convient dans tous les cas de manifester votre intention auprès du courtier en vous connectant **avant le 15 janvier 2025**, sur le mini site du courtier qui sera ouvert dans le courant de la semaine prochaine ([le lien vous parviendra par un courriel émanant du courtier](#)).

Cet outil vous permettra d'indiquer si vous souhaitez ou non adhérer, et dans le cadre d'une adhésion vous pourrez notamment préciser si vous souhaitez retenir ou non l'option charge patronale.

Pour les collectivités qui adhéreront au nouveau contrat, trois possibilités de webinaires relatifs à leur plateforme seront offertes à compter du 16 janvier 2025. Ces dates vous seront communiquées prochainement.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Élisabeth MARQUET

Présidente du CDG
de Maine-et-Loire

